

Questionnaire France Assos Santé

- **Que proposez-vous pour aller vers un étiquetage nutritionnel commun aux 27 États-membres**

La France Insoumise alerte depuis des années à propos de l'impact de la malbouffe sur la santé publique. L'étiquetage nutritionnel est un des moyens de lutter contre ce fléau, mais une information transparente n'implique pas qu'elle soit connue, maîtrisée, compréhensible et applicable faute d'alternatives. Nous proposons donc de fixer un taux maximum des niveaux de sels, de sucre et d'acide gras saturés dans les aliments transformés sur la base des normes de l'Organisation mondiale de la santé. Par ailleurs, il est urgent d'interdire les additifs les plus dangereux, notamment le nitrite de sodium et le nitrate de potassium, et de limiter la liste des additifs autorisés à ceux admis dans l'agriculture biologique.

L'étiquetage des produits sur la base de leurs apports nutritionnels et des potentielles substances dangereuses qu'ils comportent est essentiel, pour ceux qui ne seraient pas interdits. Ainsi, nous proposons de rendre le Nutri-Score obligatoire. En complément de ce Nutri-Score, qui bien qu'intéressant sur certains points présente plusieurs limites, nous proposons d'afficher l'indicateur NOVA, qui classe les aliments de « peu ou pas transformés » à « ultra-transformés ».

- **Que proposez-vous pour mieux encadrer les risques sur la santé liés aux substances chimiques ?**

Nous proposons un encadrement strict, d'abord par l'interdiction immédiate des pesticides les plus dangereux tels que le glyphosate ou les néonicotinoïdes, en planifiant la réduction progressive des doses d'engrais et de pesticides chimiques de synthèse, leur taxation croissante via la redevance sur les pollutions diffuses et sur l'utilisation des intrants, avec un objectif de réduction de ces produits de 50% d'ici 2030. Il va de soi que nous sommes également favorables à l'interdiction de tous les OGM sur le sol européen, y compris les OGM dits « cachés », ou encore les nouvelles techniques génomiques.

Le problème des risques liés aux substances chimiques s'appréhende non seulement par la consommation, mais également par la maîtrise des externalités de production. En effet, l'épandage de substances chimiques contamine les sols visés mais également les territoires alentours. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'établir des zones tampons excluant l'usage de pesticides à moins de 200 mètres des habitations et des lieux recevant du public, tels les écoles et les hôpitaux. Par ailleurs, la question de la préservation de l'eau, bien commun de l'humanité, et sa raréfaction ou la dégradation de sa qualité impose de renforcer la protection des points de captage d'eau potable et de leurs aires d'alimentation.

- **Que proposez-vous en matière de lutte contre les pénuries de médicaments, êtes-vous prêt à renforcer les obligations à la charge des industriels, et à les assortir de sanctions dissuasives et proportionnées ?**

La France Insoumise propose depuis plusieurs années la création d'un Pôle Public du médicament. Cette idée part du constat que la santé, et particulièrement la production de médicaments, est entrée dans une logique de marché, qui permet aux grands industriels pharmaceutiques d'extraire des profits via les brevets à partir de découvertes financées par des fonds publics. Cette privatisation de la recherche s'observe notamment dans l'incapacité française de produire un vaccin contre la Covid-19 alors que notre pays compte parmi les meilleurs chercheurs du monde. Tout cela, car il est plus rentable financièrement de produire une 14e génération de shampoing hydratant plutôt qu'un vaccin sauvant des vies.

Au niveau européen, nous proposons donc la création de pôles publics du médicament, ayant pour objectif d'assurer l'approvisionnement en matière de dispositif médicaux. Ces pôles auront notamment pour mission de relocaliser et de planifier la production de médicaments en favorisant la production locale, afin de faire face aux pénuries. Ils assureront enfin la transparence sur l'ensemble des financements de la recherche et du développement, de communication des coûts de productions réels, d'information sur les médicaments importés, ouvrant la voie à une rémunération juste par les régimes de Sécurité sociale, plutôt qu'un achat à des prix exorbitants fondés sur du simple déclaratif de fabricant.

- **Que proposez-vous pour que les nouveaux médicaments soient mis sur le marché à des prix plus accessibles pour les systèmes de protection sociale ?**

Nous luttons contre les dérives de l'industrie pharmaceutique qui consistent à fixer un prix de marché à un médicament, alors même que ces produits doivent être accessibles à toutes et tous. La crise sanitaire a mis en exergue ces comportements, le vaccin étant la propriété de certains grands groupes alors même que l'humanité en avait besoin. C'est pourquoi nous proposons de pouvoir lever les brevets sur les médicaments, les vaccins et les équipements nécessaires à une réponse sanitaire urgente et mondiale. Nous refusons également la libéralisation des laboratoires de biologie médicale et leur rachat par des fonds de pension, qui conduit à une concentration dangereuse pour la continuité des soins (dans certains départements, un seul groupe détient tous les plateaux techniques) et la qualité des analyses (les temps de collecte, de transport, de stockage et d'analyse connaissant un gonflement insupportable).

Parallèlement, il est important de garantir un accès total aux biens de santé, dans un contexte où plus d'une personne sur trois a déjà renoncé à des soins par manque d'argent. Le Pôle de Santé Public aura pour mission d'assurer le contrôle des prix de

l'ensemble des produits de santé et de communiquer sur leurs coûts réels. Il est nécessaire de réorganiser les entités chargées de la régulation et de la fixation du prix des médicaments. Les conflits ou liens d'intérêts privés doivent en être exclus. En cas de nécessité impérieuse, l'utilisation de licences d'office permettra à ce pôle de nous fournir à prix coûtant les médicaments et produits de santé essentiels.

- **Que proposez-vous pour protéger la diversité des canaux de communication et d'action en santé, afin de prendre en compte la diversité des publics et l'éloignement du numérique ?**

La question de l'éloignement du numérique, et plus généralement de l'impossibilité pour les citoyennes et citoyens d'avoir recours aux outils numériques représente un véritable enjeu d'égalité devant les services publics. La France Insoumise appelle depuis de nombreuses années à une révolution numérique qui n'exclurait personne et permettrait de décupler les possibilités dans un grand nombre de secteurs : éducation, recherche, travail, etc. L'accès au numérique se découpe en 2 grandes questions : la lutte contre les zones blanches et la lutte contre l'illectronisme.

Nous dénonçons l'accès géographiquement différencié au réseau internet. Dans une logique de planification, nous souhaitons rendre possible l'accès au haut débit et au très haut débit, avec l'objectif de résorber en priorité les zones blanches. La couverture 4G sera étendue sous l'égide d'un service public du numérique grâce au passage sous contrôle public des infrastructures du numérique et des télécommunications. L'idée d'un service public du numérique permettrait également de développer des outils publics d'accès à l'internet (généralisation du Wi-Fi dans les espaces publics par exemple).

Par ailleurs, l'illectronisme – qui touche environ 13 millions de personnes – constitue un obstacle au recours aux services publics. Afin que toutes et tous puissent bénéficier des services des administrations, nous souhaitons garantir le maintien de guichets et de formulaires papier, mettre fin à la dématérialisation généralisée des services publics, et déployer un service public de proximité pour accompagner les 20 % de Françaises et Français en difficulté avec le numérique.

- **Que proposez-vous pour garantir un financement adéquat et pérenne des associations de patients et d'usagers au niveau de l'Union européenne ?**

Nous assurerons un financement par la puissance publique, afin d'éviter tout conflit d'intérêt entre les associations de patients et d'usagers et les laboratoires pharmaceutiques qui les financent, conformément au code de déontologie européen.

Nous défendons une politique européenne de cohésion forte, avec un budget élevé, notamment pour le Fonds social européen (FSE+). Celui-ci peut financer des objectifs d'accès aux soins de santé, et à l'information de santé. Nous nous engageons à

défendre au Parlement européen le renforcement de tels objectifs, dans lesquels peuvent s'inscrire les associations de patients et d'usagers.